

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

N° 28-2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16/12/2019**

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'an deux mille dix neuf et le seize décembre à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Valérie CHAYLA.

Étaient absents : MM Nicolas PERRET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie CHAYLA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose que conformément aux règles en vigueur le montant de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité due par ENEDIS est revalorisée pour l'année 2019 à la somme de 209 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **donne un avis favorable à cette proposition,**
- **charge Monsieur le Maire d'émettre le titre de recettes correspondant.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 16/12/2019
Le Maire

